

3ème Prépa-Métiers



DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

MYRIAM

Etablissement de l'Enseignement Catholique
sous contrat d'association

SITE MAGE : 9 ET 20 RUE MAGE 31000 TOULOUSE
SITE CADÈNE : 334 AV. DES ETATS UNIS 31200 TOULOUSE

TÉL. 05 61 147 147
SECRETARIAT@MYRIAM31.COM

WWW.MYRIAM31.COM



MYRIAM

3ème Prépa-Métiers

La classe de 3e prépa-métiers est destinée aux élèves volontaires qui souhaitent découvrir les formations et les métiers dans la voie professionnelle.

Elle a pour objectif d'accompagner les élèves dans la construction de leur projet professionnel. Sur l'année, les élèves bénéficient de séquences d'observation et de stages en milieu professionnel ainsi que d'un accompagnement personnalisé.

OBJECTIFS

- Consolider les savoirs de base et acquérir le socle commun de compétences
- Présenter le diplôme national du brevet dans la série générale ou professionnelle
- Mettre en place un projet d'orientation personnel grâce à la découverte des métiers et des différents champs professionnels

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Français & Histoire Géographie
- Langue vivante (Anglais & Espagnol)
- Mathématiques & Sciences Physiques
- Arts Plastiques
- Éducation Physique et Sportive
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Technologie

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Découverte professionnelle
- Stages de découverte en entreprise (3 périodes d'une ou deux semaines.)

LE + DE LA FORMATION

- Pédagogie de projet permettant de développer des compétences attendues dans le monde de l'entreprise comme la créativité et le travail en équipe
- Accompagnement personnalisé vers la réussite

ADMISSION

Les élèves peuvent intégrer une 3ème Prépa-Métiers après une classe de 4ème.

La demande d'admission est formulée par l'élève et ses représentants légaux (en discernement avec le collège d'origine qui émet un avis). Ensuite, une commission interne au Lycée Myriam examine les candidatures et valide une affectation en 3ème Prépa-Métiers.

DÉBOUCHÉS

À l'issue de la classe de 3ème, les élèves de Prépa-Métiers participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves.

La poursuite d'études s'effectue le plus souvent en 2nde professionnelle ou en apprentissage. Toutefois, les passerelles vers les filières générales ou technologiques restent possibles.

POURSUITE D'ÉTUDES

- CAP
- Bac Professionnel
- Bac Technologique
- Bac Général



Région académique
OCCITANIE

